

# Charte des Établissements et Écoles du Développement Durable de Haute-Normandie

## Une vision partagée

Cette charte est l'expression de notre volonté commune d'éduquer, de former, de participer et faire participer tous les acteurs de la communauté éducative à la mise en œuvre du développement durable au sein de notre établissement ou école et au-delà.

Par la volonté de ses partenaires, cette charte marque une ambition régionale de contribuer, avec les communautés éducatives, à une Éducation en vue du Développement Durable qui implique tous les citoyens.

## La promotion de valeurs communes

Dans le cadre de nos missions, notre projet d'établissement ou d'école repose sur une vision globale du monde plaçant l'Homme au centre d'un développement intégrant la préservation de l'environnement, l'efficacité économique et l'équité sociale.

Notre démarche s'inscrit dans un cadre de référence qui vise cinq finalités :

- La lutte contre le changement climatique
- La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources
- La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations
- L'épanouissement de tous les êtres humains
- Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

## Nos engagements

Nous nous reconnaissons dans ces valeurs et dans ces enjeux, et nous nous engageons à :

- Développer une éducation au développement durable et à la citoyenneté en lien avec les enseignements
- Conduire une démarche de progrès impliquant l'ensemble de la communauté éducative
- Définir un projet d'établissement ou d'école et à mettre en œuvre un programme d'actions correspondant
- Améliorer les impacts économiques, sociaux et environnementaux de l'établissement ou de l'école

Nos principes d'action :

- Un engagement volontaire dans la durée
- Une stratégie d'amélioration continue impliquant l'ensemble de la communauté éducative
- Une gouvernance fondée sur la responsabilité, la participation et la concertation
- Une approche transversale
- Une évaluation partagée

Nous adhérons à la présente *Charte des Établissements et Ecoles du Développement Durable* et nous nous engageons à répondre aux exigences du Label EdDD.

Nom de l'établissement :  
A Lillebonne le 29/08/2014

Collège de la Côte Blanche  
Allée de la Côte Blanche - 76170 LILLEBONNE  
☎ 02 35 38 78 12 - Fax 02 35 38 74 15

Nom de l'école :  
A le

Le Chef d'établissement :

Sebastiano IARIA



Le Directeur :

Nom du correspondant développement durable :

Monhieu Arnaud MERESSE



Académie de ROUEN

Numéro de l'EPL : 0762738N

Nom de l'établissement : COLLEGE DE LA COTE BLANCHE

Adresse de l'établissement : allée de la côte blanche 76170 LILLEBONNE

Tel : 02.35.38.38.79

### ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Objet : CHARTE DES ETABLISSEMENTS ET ECOLES DU DEVELOPPEMENT DURABLE DE HAUTE-NORMANDIE**

**Séance n° 5**

**N° d'enregistrement : 2014-19**

Nombre de membres du CA : 24

Nombre de présents : 19

Quorum : 13

Le Conseil d'administration

Convoqué le 6 juin 2014

Réuni le 23 juin 2014

Sous la présidence de M. Sebastiano IARIA, Principal

Conformément aux dispositions du Code de l'éducation, article R421-25.

**VU**

Le Code de l'éducation et notamment les articles L.421-4, et R.421-20

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte la charte développement durable.**

**Libellé de la délibération :**

Les membres du Conseil d'Administration adoptent à l'unanimité la charte des établissements et écoles du développement durable de Haute-Normandie

Pièce(s) jointe(s)

Non  Oui Nombre 1

#### Résultats du vote

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Le président du Conseil d'Administration  
Nom : IARIA  
Prénom : Sebastiano

Date : 4 juillet 2014  
Signature :



Pour le Recteur et par délégation  
P.E. du Secrétaire Général d'Académie

Date de transmission à l'autorité de contrôle : 7 juillet 2014  
P.E. des Secrétaires Généraux d'Académie Adjointe  
Le Chef de District